

# Agreste Midi-Pyrénées

## Données

Numéro 80 - mai 2015

### Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2013

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées seront réunies pour former une seule région administrative.**

**L'agriculture de cette nouvelle région pèsera désormais pour 9 % dans la production agricole métropolitaine. Par rapport à l'actuelle région Midi-Pyrénées, le poids de l'élevage évolue peu dans cette nouvelle configuration. En revanche, celui des cultures est multiplié par plus de deux, grâce à la forte présence en Languedoc-Roussillon de productions très génératrices de valeur ajoutée, comme les cultures viticoles et fruitières. Ainsi, 14 % du volume de travail utilisé dans les exploitations agricoles de France métropolitaine sont captés par la nouvelle région. Il s'agit, à 40 %, de main-d'œuvre mobilisée pour l'arboriculture, la viticulture ou le maraîchage.**

### Nouvelle région : une agriculture plus diverse

#### Un vaste territoire agricole

Forte de ses 44 400 exploitations agricoles en 2013, la région Midi-Pyrénées conserve son 1<sup>er</sup> rang parmi les 22 régions de France métropolitaine. Sa part relative a même progressé (9,9 % contre 9,7 % en 2010). En effet, la perte en trois ans du nombre d'exploitations, de 6,7 %, est moins rapide qu'à l'échelon national (-8,1 % hors DOM).

Midi-Pyrénées est également au premier rang pour la surface agricole utilisée (SAU) laquelle, en comptant les superficies collectives, occupe 2 544 milliers d'ha, soit 9,2 % de la SAU nationale.

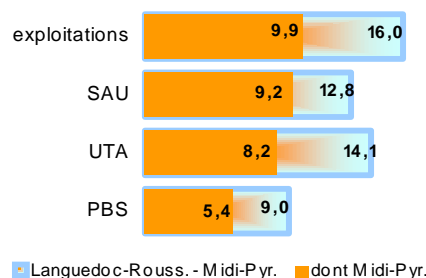
Pour la main-d'œuvre agricole, principalement fournie par les chefs et coexploitants, les 60 milliers d'unités de travail annuel (UTA) utilisées dans ses exploitations et structures collectives confèrent à la région le troisième rang derrière Aquitaine et Pays de la Loire.

Quant au potentiel de production - exprimé par la PBS (production brute standard) - de 3,1 milliards d'euros, il ne place qu'en 8<sup>e</sup> position Midi-Pyrénées, très distancée par le trio de tête : Bretagne (6,7 Md€), Pays de la Loire (5,7 Md€), Champagne-Ardenne (4,7 Md€).

La configuration du territoire métropolitain en treize nouvelles régions administratives sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées seront réunies pour former l'une de ces treize régions. Dans cette nouvelle organisation, sont dénombrés, en 2013, 72 200 exploitations (rang 2 sur 13), 3 547 milliers d'ha de SAU (rang 2), 102,6 milliers d'UTA (rang 2) et une PBS de 5,1 Md€ (rang 5).

#### Une région qui compte

##### Poids de l'agriculture de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées en France métropolitaine (%)



Source : Agreste - enquête Esea 2013

#### Une région favorable aux élevages extensifs

Poids des exploitations agricoles de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées en France métropolitaine selon l'orientation de production	Nombre d'exploitations		Production brute standard					
	Midi-Pyrénées		les deux régions		Midi-Pyrénées		les deux régions	
	effectif	%FM <sup>1</sup>	effectif	%FM <sup>1</sup>	million €	%FM <sup>1</sup>	million €	%FM <sup>1</sup>
Toutes orientations de production	44 412	9,9	72 155	16,0	3 065	5,4	5 097	9,0
<b>Cultures</b>	20 152	9,0	42 703	19,0	1 382	4,7	3 165	10,8
Grandes cultures	15 277	12,8	17 460	14,6	805	6,4	928	7,4
Cultures spéciales	3 715	3,9	23 461	24,4	444	2,9	2 017	13,1
Polycultures	1 160	12,4	1 781	19,1	133	10,4	219	17,3
<b>Elevages</b>	20 015	10,9	24 421	13,3	1 389	6,3	1 605	7,3
Bovins lait	2 062	4,5	2 470	5,4	248	3,4	278	3,8
Bovins viande	6 378	13,5	7 885	16,7	284	11,4	345	13,8
Bovins mixte	1 817	11,9	2 052	13,4	98	5,9	115	6,9
Ovins, caprins, autres herbivores	7 788	16,1	9 763	20,2	448	25,0	527	29,4
...dont ovins lait	3 770	43,9	4 332	50,5	382	57,5	426	64,2
Elevages hors sol	1 472	6,5	1 721	7,6	289	3,6	318	4,0
Polyélevages	497	10,8	530	11,5	21	2,3	22	2,4
<b>Cultures-élevages</b>	3 832	9,5	4 592	11,3	294	5,4	327	6,0

1 : %FM = part dans l'ensemble France métropolitaine en %

Source : Agreste - enquête Esea 2013

La différence entre l'effectif total et le cumul Cultures + Elevages + Cultures-élevages correspond au nombre d'exploitations non classées (PBS nulle)



## Un potentiel de production faiblement valorisé

Midi-Pyrénées est une région où prédominent des productions à faible valeur ajoutée, notamment les élevages extensifs. De plus, on trouve peu de grandes exploitations. Pour ces raisons, et dans toutes les orientations de production (hormis ovins, grâce aux laitiers, en zone Roquefort), le poids économique de la région est inférieur à sa part d'exploitations sur l'ensemble métropolitain.

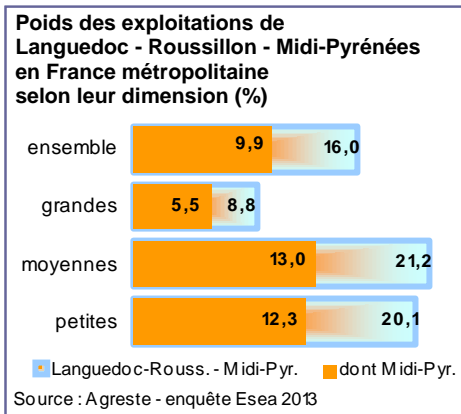
De ce point de vue, la nouvelle région ne change guère la donne : son potentiel représente 9 % de la PBS nationale, sept points de moins que sa part en nombre d'exploitations.

## Un territoire structuré par des exploitations à dimension humaine

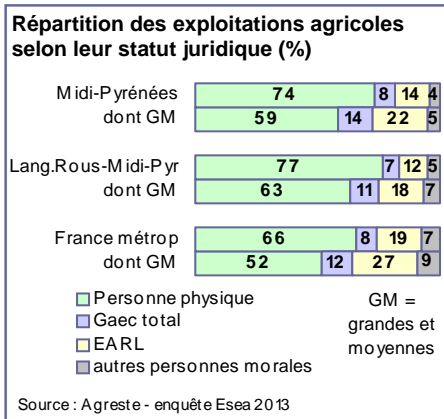
La région Midi-Pyrénées présente une part élevée de petites exploitations : 39,5 %, soit huit points de plus que l'ensemble France métropolitaine. Dans la nouvelle région, la part de petites exploitations reste équivalente.

In fine, une petite exploitation française sur cinq est située en Midi-Pyrénées ou Languedoc-Roussillon. C'est le cas pour moins d'une grande exploitation sur dix. En outre, la PBS moyenne des grandes exploitations est moins élevée en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon qu'à l'échelon métropolitain (respectivement 209 milliers d'€ et 272 milliers d'€) ce qui traduit l'absence de très grandes exploitations dans nos deux régions.

### Des exploitations de dimension modeste



### Prédominance des formes non sociétaires



## Formes sociétaires peu représentées

En Midi-Pyrénées, 26 % des exploitations ont le statut de personne morale. C'est moins qu'à l'échelon national (34 %). Cet écart se creuse encore pour la nouvelle région Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées (23 % de formes sociétaires). La dimension relativement modeste de ses exploitations explique cette forte prédominance des exploitations sans personnalité morale. En effet, plus la dimension s'élève, plus les exploitants sont enclins à adopter un statut sociétaire, notamment dans les formes en coexploitation comme les Gaec.

## Nouvelle région et nouveau paysage agricole

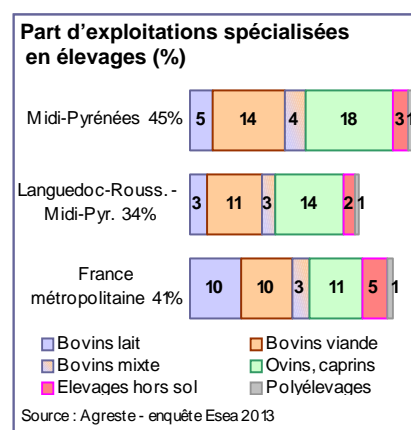
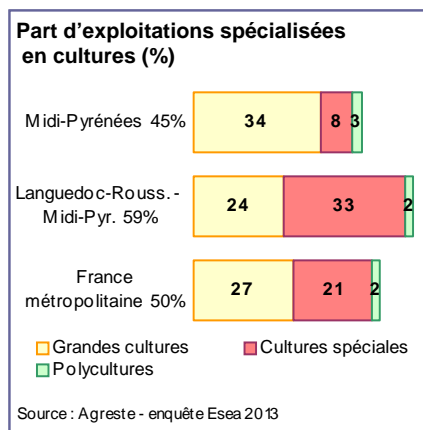
En Midi-Pyrénées, l'élevage est très présent et 45 % des exploitations sont spécialisées dans ce type de production, autant que celles spécialisées en cultures. Les 10 % restantes sont plus polyvalentes, associant élevages et cultures en parts équilibrées. Une exploitation sur trois est orientée en

grandes cultures et seulement moins d'une sur dix en cultures spéciales (maraîchage, viticulture ou arboriculture). La nouvelle région présente un tout autre visage : la part relative des élevages n'est plus que de 34 %. Les cultures spéciales deviennent la production dominante d'une exploitation sur trois (grandes cultures : une sur quatre). De ce fait, la nouvelle région pèse pour 13 % dans la PBS nationale issue des exploitations orientées en viticulture, fruits ou légumes.

## Quatre ETP sur dix pour les cultures spéciales

En Midi-Pyrénées, les exploitations d'élevage et celles spécialisées dans les cultures nécessitent une force de travail équivalente, de l'ordre de 27 milliers d'UTA. Dans la nouvelle région, ce sont respectivement 34 milliers et 62 milliers d'UTA qui sont mobilisées dans ces deux catégories d'exploitation. En particulier, les cultures spéciales en utilisent 41 milliers, dont près de la moitié en main-d'œuvre non familiale.

### Nouvelle région : les cultures spéciales en tête



### Une main d'œuvre essentiellement familiale dans l'élevage

**Main-d'œuvre utilisée dans les exploitations de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées selon l'orientation de production**

	Midi-Pyrénées		les deux régions	
	1000 UTA	dont non familiale (%)	1000 UTA	dont non familiale (%)
Toutes orientations de production	59,8	23,7	102,4	30,1
Cultures	27,0	34,8	62,1	40,4
Grandes cultures	15,0	19,6	17,7	21,8
Cultures spéciales	9,9	59,0	40,9	48,7
Polycultures	2,1	28,8	3,5	37,2
Elevages	27,9	14,9	34,4	14,5
Bovins lait	3,7	14,4	4,4	13,9
Bovins viande	8,3	10,9	10,4	11,1
Bovins mixte	2,4	9,9	2,8	9,7
Ovins, caprins	10,2	14,4	13,0	13,9
Elevages hors sol	2,7	30,1	3,1	30,1
Polyélevages	0,6	31,9	0,7	29,5
Cultures-élevages	4,8	12,5	5,7	13,1

Source : Agreste - enquête Esea 2013

### Evolutions en trois ans

La tendance lourde à la diminution de l'effectif d'exploitations agricoles se confirme, que ce soit en Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon ou à l'échelon national. Les moyennes et grandes exploitations échappent toutefois à cette règle dans nos deux régions, augmentant de 2 %. Cette évolution est à l'inverse de ce qui se passe en France métropolitaine car Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon rattrapent peu à peu leur retard structurel, notamment dans l'orientation grandes cultures : d'anciennes petites exploitations acquièrent une dimension moyenne, d'anciennes moyennes deviennent grandes. Ainsi, en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, 37 % des grandes exploitations spécialisées en grandes cultures étaient petites ou moyennes en 2010, 15 % des moyennes étaient petites en 2010 (et 4 % étaient grandes). Quant aux petites, 7 % d'entre elles étaient de dimension moyenne ou grande (*champ des exploitations enquêtées en 2010 et 2013*).

### Quatre hectares de plus par exploitation

Entre 2010 et 2013, la SAU moyenne des exploitations agricoles s'est élevée d'environ 4 ha en Midi-Pyrénées et pour la nouvelle région. Elle reste toutefois très inférieure à celle de France métropolitaine. Dans la nouvelle région, la SAU moyenne n'est que de 45 ha (contre 52 ha en Midi-Pyrénées), en raison de la forte présence des cultures spéciales pour lesquelles petites surfaces ne sont pas forcément synonymes de faible valeur ajoutée. Ainsi, même les exploitations de dimension grande ou moyenne ont une SAU moyenne relativement faible (66 ha) en comparaison de l'échelon national (83 ha).

### Rattrapage d'un retard structurel en grandes cultures

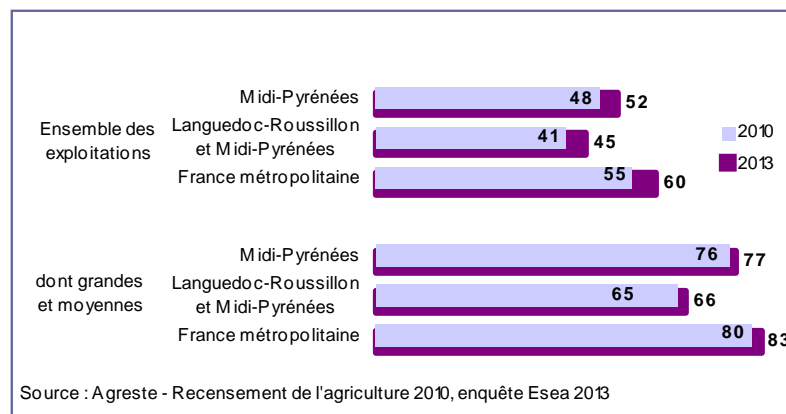
	Midi-Pyrénées		les deux régions		France métropolitaine	
	toutes expl	dont GM <sup>1</sup>	toutes expl	dont GM <sup>1</sup>	toutes expl	dont GM <sup>1</sup>
Toutes orientations de production	-6,7	+2,1	-7,9	+2,0	-8,1	-1,4
<b>Cultures</b>	-1,5	+14,6	-6,3	+8,1	-2,9	+5,9
Grandes cultures	+3,1	+26,9	+4,4	+25,9	+0,9	+11,1
Cultures spéciales	-10,4	-0,5	-11,8	+1,8	-6,9	+0,8
Polycultures	-21,9	-20,8	-20,5	-14,5	-7,1	+2,3
<b>Elevages</b>	-10,8	-8,3	-9,7	-7,6	-14,1	-10,4
Bovins	-5,9	-2,4	-4,3	-1,2	-10,3	-7,9
dont Bovins lait	-12,1	-16,0	-9,2	-14,0	-9,0	-9,6
Bovins viande	-20,0	-10,6	-17,0	-8,6	-20,9	-14,0
Ovins, caprins	-5,7	-4,0	-6,0	-5,0	-14,1	-7,3
Elevages hors sol	-41,3	-33,4	-39,6	-33,7	-23,9	-20,3
Polyélevages	-35,3	-60,6	-37,1	-58,1	-36,0	-20,5
<b>Cultures-élevages</b>	-10,4	+10,2	-9,7	+8,7	-4,5	+6,0

1 : GM=grandes et moyennes exploitations

Source : Agreste - Recensement de l'agriculture 2010, enquête Esea 2013

### Des superficies peu étendues

#### SAU moyenne des exploitations agricoles (ha)



### Seuls les élevages extensifs ont une SAU supérieure à la moyenne nationale

Exploitations et SAU	Exploitations 2010			Exploitations 2013			
	nombre	SAU 1000 ha	SAU moyenne ha	nombre	SAU 1000 ha	SAU moyenne ha	
Toutes orientations de production	France métropolitaine	489 977	26 963	55	450 335	26 947	60
	Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées	78 329	3 177	41	72 155	3 235	45
	Midi-Pyrénées	47 619	2 291	48	44 412	2 300	52
Grandes cultures	France métropolitaine	118 763	9 182	77	119 803	9 837	82
	Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées	16 727	846	51	17 460	921	53
	Midi-Pyrénées	14 823	746	50	15 277	816	53
Cultures spéciales	France métropolitaine	103 122	1 506	15	96 008	1 528	16
	Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées	26 607	413	16	23 461	415	18
	Midi-Pyrénées	4 145	101	24	3 715	95	26
Bovins	France métropolitaine	120 549	8 893	74	108 095	8 451	78
	Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées	12 969	857	66	12 407	893	72
	Midi-Pyrénées	10 901	632	58	10 258	625	61
Ovins, caprins	France métropolitaine	56 217	1 862	33	48 272	1 766	37
	Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées	10 392	601	58	9 763	580	59
	Midi-Pyrénées	8 261	418	51	7 788	406	52
Polyculture, polyélevages	France métropolitaine	59 591	4 244	71	54 392	4 367	80
	Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées	8 168	366	45	6 903	365	53
	Midi-Pyrénées	6 533	311	48	5 489	303	55
autres orientations	France métropolitaine	31 735	1 275	40	23 764	999	42
	Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées	3 466	94	27	2 159	61	28
	Midi-Pyrénées	2 956	84	29	1 885	55	29

Source : Agreste - Recensement de l'agriculture 2010, enquête Esea 2013

## Définitions

### Esea2013

Les enquêtes sur la structure des exploitations agricoles sont des opérations statistiques intercensitaires menées tous les deux ou trois ans pour suivre l'évolution des structures entre un recensement agricole et le prochain.

Pour l'opération 2013 (Esea2013), qui succède au recensement agricole de 2010, 49 200 exploitations (et 636 structures collectives) ont été interrogées à l'échelon de France métropolitaine. En Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, 6 561 exploitations ont été enquêtées, dont 3 716 en Midi-Pyrénées. Les données recueillies portent sur la campagne 2012-2013.

### Production brute standard (PBS)

Afin de permettre des comparaisons pertinentes entre exploitations de structure différente, de région différente, ainsi qu'entre pays de la communauté européenne, les surfaces agricoles et les cheptels sont pondérés par des coefficients exprimant une valeur unitaire en euro. Le cumul de ses surfaces et cheptels pondérés donne, pour chaque exploitation agricole, son potentiel de production ou production brute standard (PBS).

Par exemple, en 2013, chaque ha de blé tendre est affecté du coefficient 957 en Midi-Pyrénées (mais 775 pour les exploitations de Languedoc-Roussillon). En 2010, ces mêmes coefficients prenaient les valeurs 721 et 564.

### Dimension économique de l'exploitation

La PBS exprime un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en petites (PBS inférieure à 25 000 €), moyennes (25 000 € à moins de 100 000 €) et grandes exploitations (100 000 € et plus).

### Orientation technico-économique (otex) ou spécialisation

La contribution de chacune de ses cultures et cheptels à sa production brute standard permet de connaître la production dominante de toute exploitation agricole et de l'affecter à une otex ou spécialisation.

Les rares exploitations qui ont une BPS nulle sont affectées au groupe des exploitations non classées. Cet ensemble est essentiellement constitué d'exploitations qui n'ont pas de production animale et dont la SAU est toute en jachère.

### Unité de travail annuel (UTA)

Le volume de travail annuel utilisé par une exploitation agricole est exprimé en UTA. Il s'agit d'une mesure en équivalent temps complet de l'ensemble du travail fourni sur l'exploitation (par la main-d'œuvre permanente ou occasionnelle, salariée ou non salariée, sans oublier celle des entreprises de travaux agricoles et des coopératives d'utilisation de matériel agricole étant intervenues sur l'exploitation).

Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure de l'emploi sur les exploitations agricoles. Un équivalent temps complet correspond à 225 jours de travail dans l'année.

## Champ de l'étude

Le champ de l'étude couvre l'ensemble des exploitations agricoles. Même si l'enquête a concerné également les structures collectives, ces dernières sont exclues du champ de l'étude. En effet, le principe de fonctionnement des structures collectives est de mettre leurs surfaces à disposition des exploitations agricoles. Surfaces dont l'essentiel est constitué de prairies. De plus, même les structures collectives de petite dimension ont des SAU très importantes. L'étude des exploitations agricoles est donc plus pertinente en excluant les structures collectives. Néanmoins, leurs surfaces, le volume de travail qu'elles requièrent ainsi que leur PBS participent au poids total de l'agriculture.

	Structures collectives en 2013					dont de petite dimension	
	effectif	SAU (1000 ha)	dt STH (1000 ha)	Part de STH (%)	SAU moyenne (ha)	effectif	SAU moyenne (ha)
Midi-Pyrénées	237	244	227	93	1 029	194	477
Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées	341	312	290	93	914	296	529
France métropolitaine	1 271	675	537	80	531	1 119	373

Source : Agreste - enquête Esea 2013



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
Cité administrative - Bât. E  
Bd Armand Duportal  
31074 TOULOUSE cédex  
Mél : donnees-agreste.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr  
www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Pascal AUGIER  
Directeur de la publication : Vincent DARMUZEY  
Rédactrice en chef : Dominique AYMARD  
Rédaction : Dominique AYMARD  
Composition : Dany GAYRAUD  
Dépôt légal : à parution ISSN n° 0246-1803

Prix : 4€50 (gratuit à l'unité)  
© Agreste 2015